



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1566>

Stage syndical à NANCY (2 jours) : Vivre la classe coopérative, pratique pédagogique émancipatrice



- Agenda -

Date de mise en ligne : jeudi 2 juin 2016

Date de parution : 2 juin 2016

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Stage syndical à NANCY (2 jours) : Vivre la classe coopérative, pratique pédagogique émancipatrice

SUD Éducation Lorraine organise un stage de formation syndicale sur 2 jours.

"Vivre la classe coopérative, pratique pédagogique émancipatrice",

Date : 2 et 3 juin 2016, de 9h à 17h

Lieu : Nancy ESPE Nancy-Maxéville salle AS1

Contenu :

Stage animé par des enseignants du primaire et du secondaire, membres de l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne) ou du GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle)

L'autonomie, la coopération et la mise en place de situations issues du vécu de la classe permettant à l'élève d'être véritablement acteur-trice de ses apprentissages, ainsi pourrait-on définir brièvement les pédagogies alternatives.

SUD EDUCATION Lorraine souhaite réinvestir le champ pédagogique afin de faire le lien avec la vision de la société que nous défendons.

C'est avec ce désir de réaffirmer le rôle de l'éducation dans la transformation de la société que SUD ÉDUCATION Lorraine invite des enseignants du premier degré membres de l'ICEM 88 et 93 et des enseignants du second degré membres du GFEN et vous propose ce stage syndical.

Conditions et modalités d'inscription :

- Ce stage est ouvert à tous les personnels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, enseignants ou non, titulaires ou non, syndiqués ou non. Chaque salarié a droit à 12 journées de formation syndicale, sur le temps de travail et sans perte de salaire.
- Pour y participer :
 - Envoyez un mail à SUD Éducation Lorraine (sudeduclor@gmail.com) (nécessaire pour évaluer le nombre de stagiaires afin de prévoir les conditions d'organisation).
 - Déposez votre demande à votre supérieur hiérarchique avant le **2 mai 2016** Voir modèles sur notre site : <http://sudedulor.lautre.net/>

La formation syndicale est un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !